

Rapport 2017

Sur le groupe de pilotage du projet pilote pour les classes à degrés multiples (CDM)

Le groupe de pilotage s'est réuni une fois en 2017, le 28 novembre à 17h30 à l'école primaire du Bémont. Tous les membres du groupe étaient présents. M. Fred-Henri Schnegg a expliqué que le projet avait tout d'abord été proposé aux petites écoles dont les effectifs étaient insuffisants, soit Soulce, Rebeuvelier et Le Bémont-Les Enfers. Finalement, Soulce s'en est retiré, et le projet a démarré en août 2017 au Bémont-Les Enfers et à Rebeuvelier. Dans ces 2 cercles, l'organisation qui a été choisie est la suivante : une classe 1-2-3^e H, une classe 4-5-6^e Harnos, et une 7-8^e Harnos.

Le projet n'a été accepté que pour une année, mais le SEN demandera au gouvernement de pouvoir le prolonger d'une année, afin d'obtenir des résultats d'étude plus fiables.

L'objectif général du projet est d' « analyser et évaluer différentes composantes inhérentes aux classes à degrés multiples tout en s'assurant du maintien à l'intérieur de celles-ci des conditions propices au développement des compétences des élèves. »

Le projet est actuellement suivi par une directrice de recherche accompagnée de 13 étudiants de HEP2. La directrice a dû refuser des étudiants, tant l'intérêt était marqué parmi ceux-ci.

En novembre, 30 heures d'observation, 10 heures d'enregistrements vidéo, et 3 heures d'enregistrement audio avaient été effectuées.

La directrice de recherche a expliqué les bons résultats obtenus auprès des enfants jusqu'à présent, malgré une charge de travail supplémentaire auprès des enseignants. Elle a cité en exemple une classe de 1-2-3^e Harnos, où tous les élèves de 3^e^{me} Harnos avait quasiment acquis la lecture à fin novembre. Elle a mentionné également le degré élevé d'autonomie et de responsabilisation des enfants, ainsi qu'une grande collaboration entre les enseignants.

La prochaine rencontre du groupe de pilotage est prévue le 17 avril 2018. Un rapport de recherche intermédiaire devrait être livré au SEN en automne, et le rapport final en été 2019.

Établi par Stéphanie Riat-Schaffner le 25.02.2018.